



Pommier / Poirier

N°8
11/04/2024



Animateur filière

Aline BEZ
FREDON Nouvelle-Aquitaine
aline.bez@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Zone
Limousin N°4
du 11/04/2024 »



Edition **Zone Limousin**
Départements Nord 24/19/87/23

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

(cliquer sur les titres pour accéder au paragraphe)

Tableau d'analyse de risque

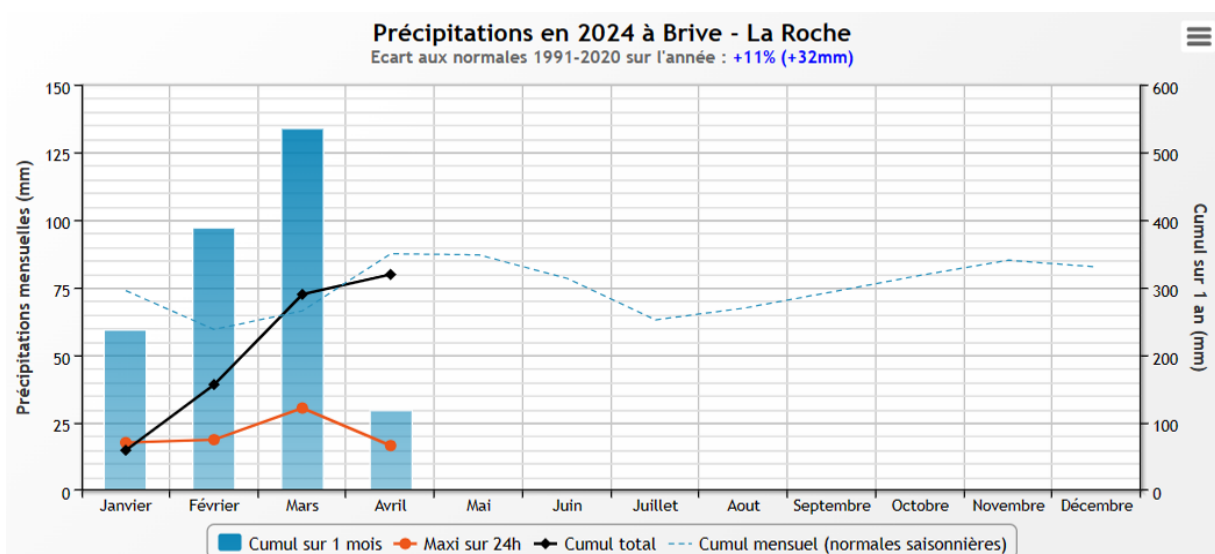
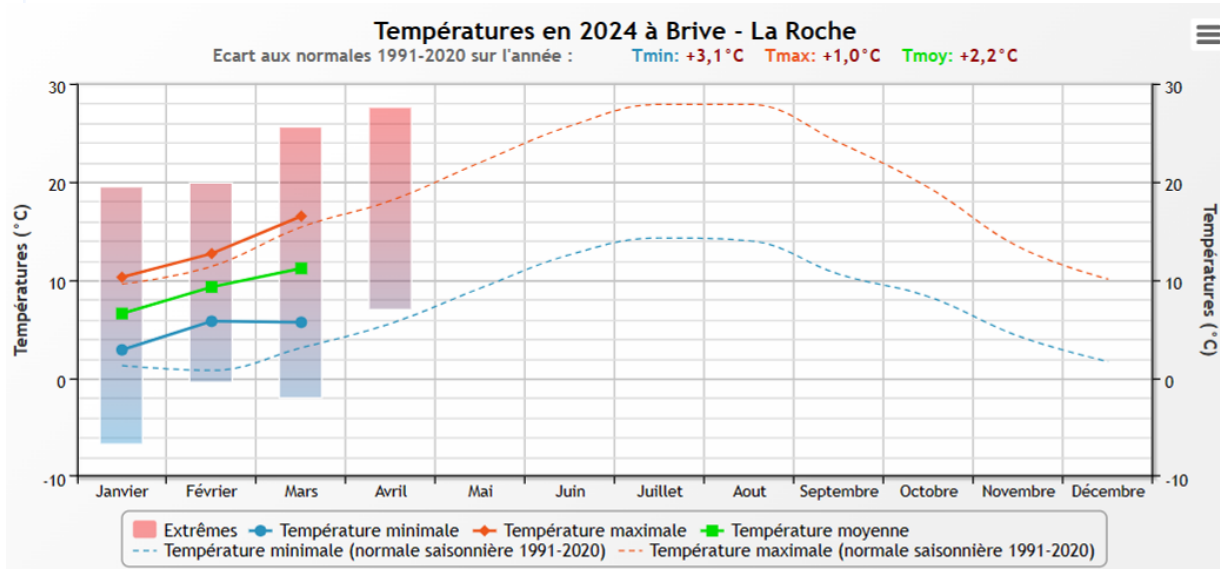
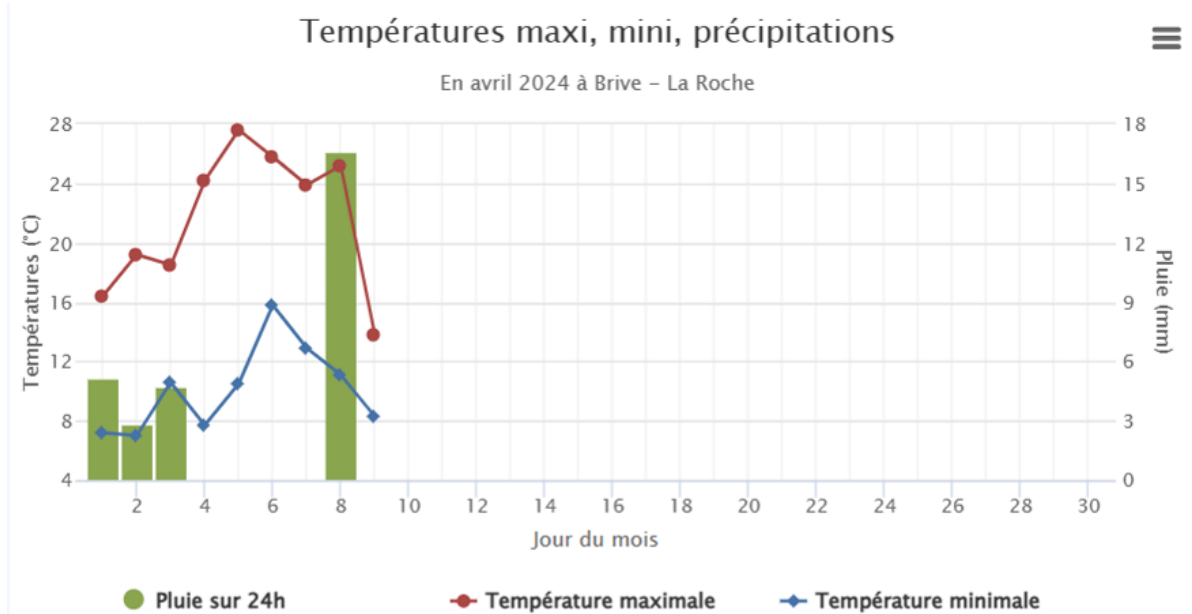
	Aucun	Faible	Modéré	Fort	Alerte
Bioagresseurs					
Tavelure					
Chancre à Nectria					
Anthonome					
Puceron					
Psylle					
Hoplocampe					
Carpocapse					
Tordeuses					

POMMER - POIRIER

- **Tavelure** : Risque nul en l'absence de pluies. Prochain épisode pluvieux prévu le 15 ou 16 avril suivant les secteurs, le risque pourrait être élevé.
- **Chancre à Nectria** : contamination possible sur les parcelles chançrées lors de pluies et lorsque les fleurs auront atteint le stade sensible F2 (BBCH 64/65).
- **Oïdium** : Risque de contamination en cours sur les parcelles touchées en 2023.
- **Carpocapse des pommes** : installation des pièges est à prévoir.
- **Pucerons cendrés et verts** : à surveiller.
- **Acariens rouges** : pas encore d'éclosions en secteurs précoces sur les parcelles du réseau.
- **Hoplocampe du pommier** : Reprise d'activité, vol en cours. Risque élevé en parcelle sensible.
- **Psylle du poirier** : Développement larvaire en cours.
- **Puceron mauve** : à surveiller.
- **Feu bactérien** : Période de sensibilité en cours.

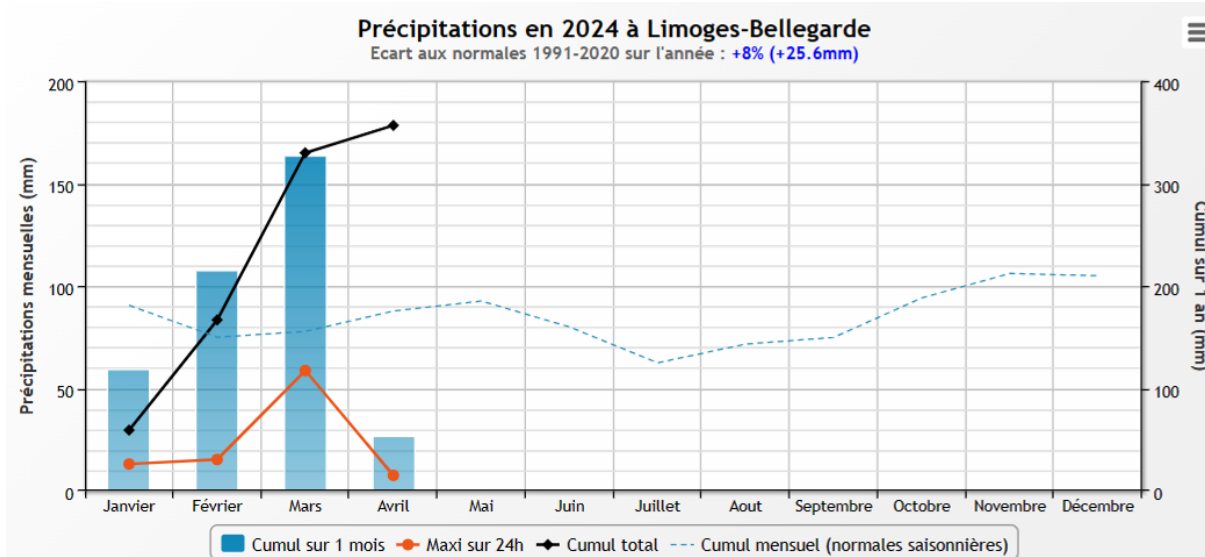
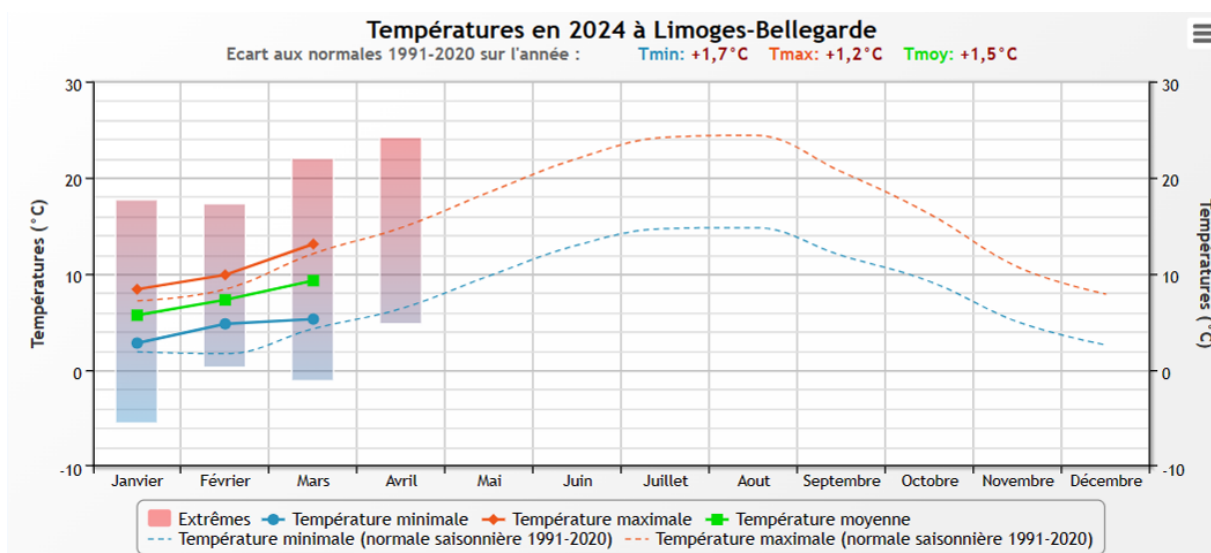
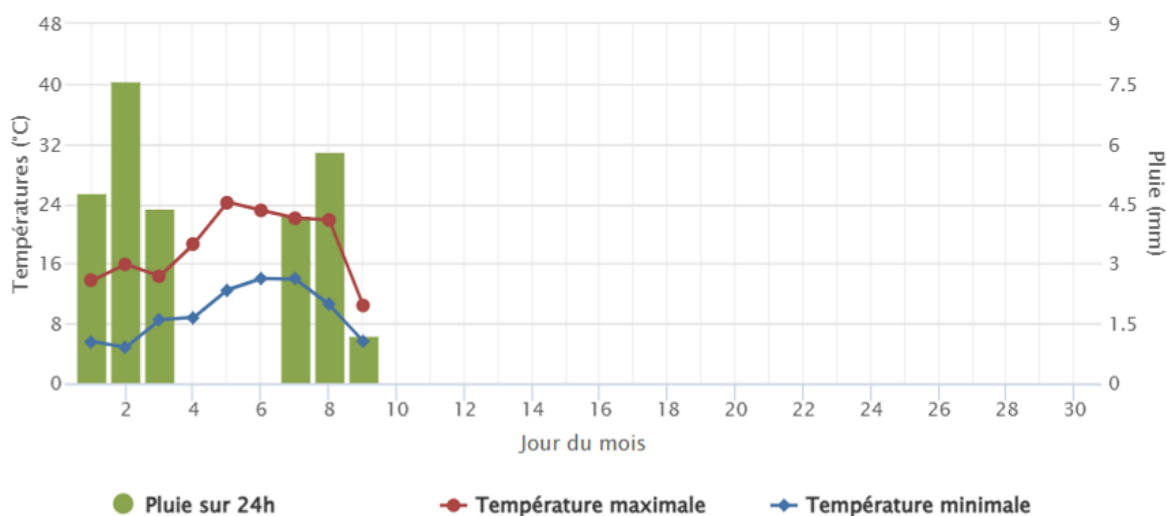
Données météorologiques

Bilan du 1^{er} au 8 avril à la station de Brive-la-Roche (19) (source : Météo France via Infoclimat)



Températures maxi, mini, précipitations





























En avril 2024 à Limoges-Bellegarde



Episode de grêle (entre le 8 et 9 avril) dans les secteurs : Lanouaille, Sarlande, Dussac, Saint Yrieix, Magnac Bourg, Payrac, Glandon, Coussac.

Prévision du 11 au 17 avril 2024 (source : Météo France)

Le temps sera plutôt sec de jeudi à dimanche avec l'alternance de nuages et d'éclaircies.
Un retour de la pluie est à prévoir lundi et mardi, les températures, situées au-dessous des normales en début de semaine, remontent progressivement au-dessus des normales de saison.
Les températures allant pour les minimales de 4 à 9 °C et les maximale de 13 à 26°C.

	Jeudi 11	Vendredi 12	Samedi 13	Dimanche 14	Lundi 15	Mardi 16	Mercredi 17
Secteur Allasac (19)	 6° / 20° ▼ 15 km/h	 7° / 24° ▲ 10 km/h	 10° / 27° ▲ 10 km/h	 10° / 28° ▼ 10 km/h	 12° / 18° ▲ 15 km/h	 7° / 15° ▲ 15 km/h 45 km/h	 7° / 15° ▲ 15 km/h
Secteur Lubersac (19)	 4° / 18° ▼ 15 km/h	 7° / 23° ▼ 15 km/h	 10° / 25° ▼ 10 km/h	 11° / 26° ▲ 15 km/h	 11° / 17° ▲ 15 km/h 45 km/h	 6° / 13° ▲ 15 km/h 45 km/h	 6° / 14° ▼ 15 km/h
Secteur Lanouaille (24)	 5° / 18° ▼ 15 km/h	 7° / 25° ▲ 15 km/h	 9° / 26° ▼ 10 km/h	 10° / 24° ▶ 15 km/h	 7° / 15° ▶ 25 km/h 55 km/h	 4° / 14° ▲ 15 km/h 50 km/h	 2° / 15° ▲ 15 km/h
Secteur Saint Yrieix La Perche (87)	 4° / 17° ▶ 15 km/h	 7° / 24° ▶ 15 km/h	 9° / 26° ▶ 10 km/h	 9° / 24° ▶ 15 km/h	 7° / 15° ▶ 25 km/h 55 km/h	 4° / 13° ▲ 15 km/h 50 km/h	 2° / 14° ▲ 15 km/h

• Gel de début avril

Rappel sur la sensibilité au gel :

Les seuils critiques de températures établis par espèces pour chaque stade végétatif font référence à la température à l'air libre lue au niveau du bouquet floral. Le tableau ci-après mentionne les températures susceptibles d'induire des dégâts. La présence d'eau sur la végétation avant le début du gel (pluie non ressuyée, dépôt de rosée en début de nuit) augmente la sensibilité au gel et le niveau de dégâts.

Sensibilité au gel des différentes espèces : stades phénologiques et seuils critiques

	Stade B	Stade C	Stade D	Stade E	Stade F	Stade G-H	Stade I
	BBCH 51 Début de gonflement	BBCH 53 Gonflement apparent	BBCH 56 Apparition des boutons floraux	BBCH 57 Pétales visible	BBCH 61 Floraison	BBCH 66-69 Chute des pétales	BBCH 71 Nouaison
Pommier	-7°C	-4°C	-3.5°C	-2°C	-1.8°C	-1.6°C	-1.6°C
Poirier	-7°C	-6°C	-4.5°C	-2.8°C	-1.6°C	-1.5°C	-1°C

Source : Seuils critiques INRA - CTIFL

Remarque : Les seuils retenus ont été déterminés à partir d'anciennes variétés, compte tenu de l'arrivée de nombreuses nouvelles variétés, ces seuils ne sont qu'indicatifs.

➤ **Méthode pour observer les dégâts de gel au verger :**





En coupant la fleur dans le sens de la longueur, l'observation d'organes floraux (pistil, ovaire) de couleur marron à noirâtre indique un dégât de gel (voir photo ci-contre). Une fleur non ouverte (stades D₃ à E₂ - BBCH 56 à 59) tombera. Sur une fleur ouverte et déjà fécondée, le dégât de gel peut être total : chute de la fleur ou partiel : déformation du fruit (source : FREDON Normandie).



(Crédit photo : FREDON Normandie)

Pommier

• Stade phénologique

Secteur	Code	Indication	Variétés concernées	
Précoce (Voutezac)	Stade F2 (BBCH 65)	Pleine floraison		
Tardif (St Sornin Lavops)	Stade F (BBCH 61)	Début floraison		



Golden : pleine floraison sur Beyssenac – Vignols – et début floraison sur Troche
(Crédit photo : C. Genin Limdor – L. Lassourreuille Perlim – P. Borie Cooplim)

Maladies du Pommier

- **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

Observations du réseau

L'épisode pluvieux du 08/04 au 09/04 a entraîné des projections de spores sur les 2 sites.

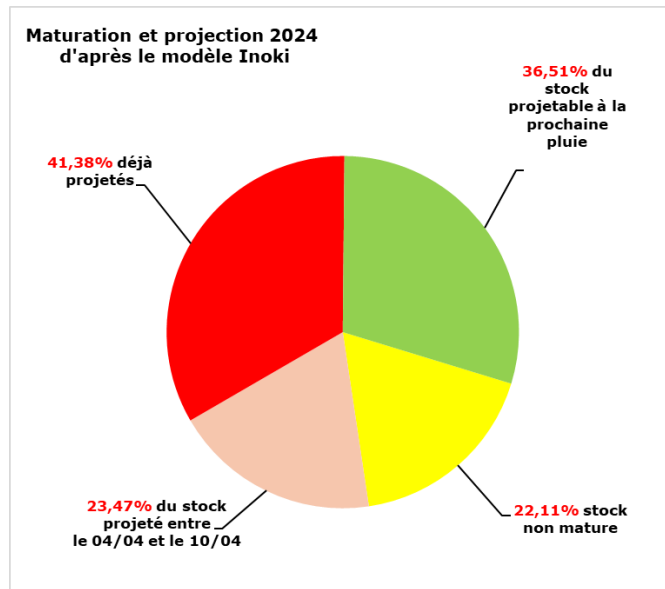
Précipitation de 8 avril : 24,7 mm sur Lubersac et 17,1 mm Coussac-Bonneval.

Modélisation Inoki

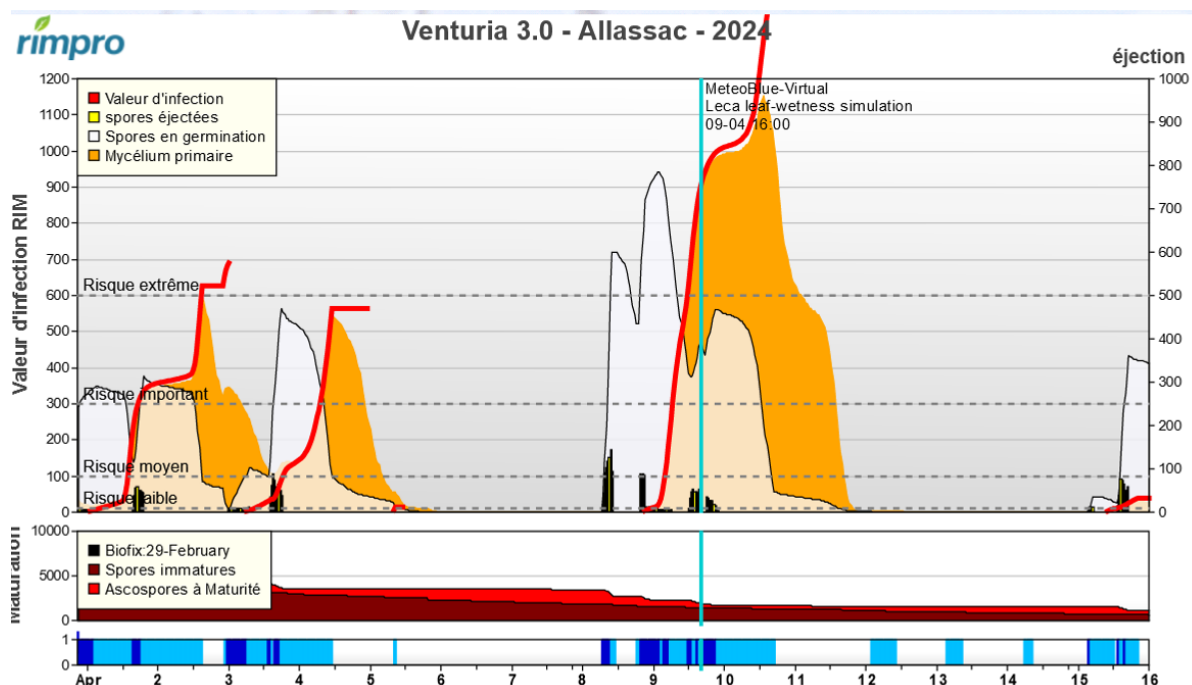
Station	Période d'humectation		Niveau de contamination
	Date Début	Date Fin	Gravité
Lubersac	08-avril	09-avril	Assez Grave
	29-mars	30-mars	Assez Grave
	26-mars	27-mars	Très Légère
	10-mars	12-mars	Légère
	29-févr	03-mars	Grave
Coussac - Bonneval	08-avril	9-avril	Assez Grave
	29-mars	30-mars	Assez Grave
	26-mars	27-mars	Très Légère
	04-mars	06-mars	Très Légère

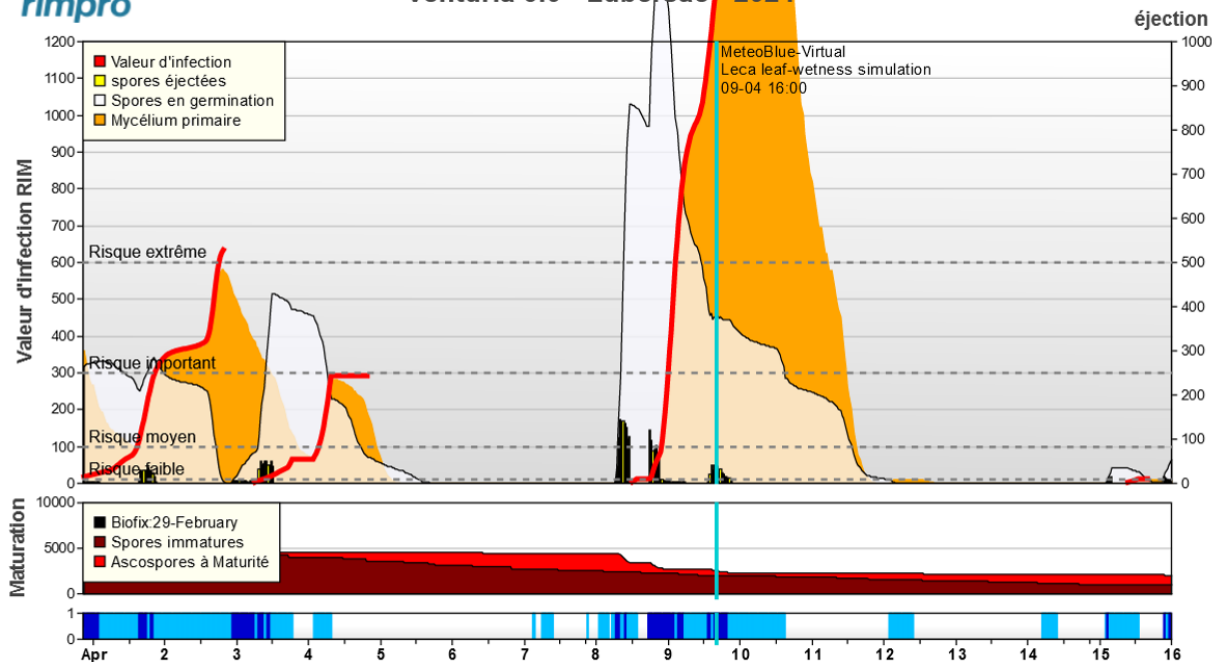
Cette semaine le stock de spores projetées est élevé, de 20 % à 28 % selon les secteurs.

La maturation journalière augmente de 5 % par jour (du 10 au 13 avril).



Résultats de la modélisation Tavelure RIM-Pro sur le secteur Allassac – Lubersac





RIMPro

Nous avons retenu la date du 29 février comme Biofix et le stade « pointe verte » (stade C : BBCH53) le 11 mars pour la zone du limousin.

Un document d'aide pour l'interprétation des courbes RIMPro est à votre disposition ici :

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_Notes_Techniques/Aide_Interpretation_modele_RIMPRO_tavelure.pdf

Evaluation du risque

Le risque de tavelure est important cette semaine. L'absence de précipitations devraient stopper les projections. Mais **le risque tavelure pourrait être élevé** lors des prochaines pluies et si les durées d'humectation sont suffisamment longues.

📖 Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du guide de l'observateur

- **Chancre à Nectria** (*Neonectria ditissima*)

Éléments de biologie

Les ascospores et les conidies sont libérées de la fin d'hiver à l'automne lors des épisodes pluvieux. Les risques débutent alors dès le stade B « début de gonflement » (BBCH 51) et **les contaminations sont possibles** dans les plaies des rameaux et du tronc, **dans les fleurs (stades F2 à H = BBCH 64/65 à 67)** et dans les fruits peu avant la récolte.



Périthèces de *Neonectria ditissima*
(Crédit Photo : FREDON NA)

La température favorable à la contamination se situe entre 14 et 16°C et l'arbre doit rester humide au moins 6 heures avant la pénétration de l'agent pathogène.

Evaluation du risque

Le stade sensible lors de la floraison est atteint pour certaines variétés (**stades F2 à H = BBCH 64/65 à 67**)

📖 Consultez la fiche « [Chancre à nectria](#) » du Guide de l'Observateur

- **Oïdium** (*Podosphaera leucotricha*)

Éléments de biologie

La pousse active (apparition de nouvelles feuilles) augmente la sensibilité de la végétation à l'oïdium : **les jeunes feuilles sont sensibles et réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.**

Suivant les conditions climatiques (forte humidité de l'air et température comprise entre 10°C et 20°C), les attaques primaires produisent des conidies qui donneront naissance aux foyers secondaires.

Observations du réseau

Pas de pousses oïdiées, ni desséchées n'ont été observées dans les parcelles du réseau ou signalées.

Evaluation du risque

Les conditions sont favorables au développement du champignon, surveiller l'évolution du feuillage de la culture

Mesures prophylactiques

Surveillez les parcelles contaminées en 2023 car en supprimant les pousses oïdiées dès leur apparition, cela permet de réduire l'inoculum primaire et de limiter les risques de contaminations secondaires.

 **Consultez la fiche « [Oïdium du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

Ravageurs du Pommier

- **Puceron cendré** (*Dysaphis plantaginea*) et **puceron vert** (*Aphis pomi*)

Observations du réseau

Les observations du début de semaine montrent une baisse du nombre de pucerons sur les vergers du réseau suite à la mise en œuvre d'une gestion spécifique de ce ravageur.

Seuil indicatif de risque atteint dès que :

- Le puceron cendré est observé dans la parcelle ;
- 15 % des bouquets sont occupés par le puceron vert.

Evaluation du risque

La période à risque est en cours.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2024-128/telechargement>

R

Résistances aux produits de protection des plantes :

À la suite des prélèvements réalisés en 2019, 2020 et 2023, des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.

 **Consultez la fiche « [Pucerons](#) » du Guide de l'Observateur**

• **Acarien rouge** (*Panonychus ulmi*)

Observations du réseau

Sur les parcelles du réseau, aucune forme mobile d'acariens rouges n'a été observée à ce jour.

Seuil indicatif de risque atteint si :

- 40% des bourgeons sont porteurs de plus de 10 œufs viables d'acariens rouges ;
- 50% des feuilles de rosette sont occupées par au moins une forme mobile.



Femelle acarien rouge sur feuille
(Crédit Photo : FREDON NA)

Evaluation du risque

Le risque est encore assez faible pour le moment mais les éclosions peuvent s'intensifier à partir de ce week-end en vue de l'augmentation prévue des températures.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2024-128/telechargement>

 **Consultez la fiche « [Acariens](#) » du Guide de l'Observateur**

• **Hoplocampe du pommier** (*Hoplocampa testudinea*)

Observations du réseau

27 Hoplocampes ont été piégés sur un piège posé le vendredi 5 avril (secteur Voutezac (19)) sur une parcelle en conduite biologique. D'autres pièges vont être posés cette semaine dans le secteur de Saint Yrieix La Perche (87).

Dans les parcelles ayant présenté des dégâts en 2023, il est recommandé d'évaluer le niveau de présence des adultes cette année grâce à la pose de pièges attractifs blancs englués. **La pose des pièges doit être réalisée dès le stade E (BBCH 57)**, à environ 1.80 mètres de hauteur, de préférence exposés au sud et à l'extérieur du feuillage.

Le seuil indicatif de risque est de 20 à 30 adultes capturés par piège pendant toute la période de floraison.



Piège a Hoplocampe - Hoplocampe adulte piégé
(Crédit photo : A. BEZ FREDON NA)

Evaluation du risque

Reprise d'activité en parcelles sensibles.

Méthodes alternatives

Du piégeage massif d'adultes peut être réalisé (60 à 150 pièges/ha) afin de diminuer les pontes dans les fleurs. Différents types de pièges blancs englués existent, mais il semblerait que les pièges de type « Croisillons » soient plus efficaces que les plaques ou les bols.

Lorsque la floraison sera terminée, les pièges devront être retirés pour éviter de capturer les auxiliaires ou insectes pollinisateurs.

 **Consultez la fiche « [Hoplocampe du pommier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Anthronome du pommier** (*Anthonomus pomorus*)

Observations du réseau

Pas de dégâts observés dans les parcelles de référence.

Les dégâts typiques sur fleurs en « clou de girofle » peuvent être visibles dans les vergers, soyez vigilants.

Seuil indicatif de risque : 30 adultes sur 100 battages ou 10% des bourgeons présentant des piqûres de nutrition. En parcelles conduites en agriculture biologique, compte tenu de la difficulté de gestion de ce ravageur, le seuil peut être baissé à 10 adultes pour 100 battages.



Dégât en « clou de girofle »
(Crédit photo : FREDON NA)

Evaluation du risque

La période à risque de pontes s'achève avec l'évolution des stades végétatifs.

📖 **Consultez la fiche « [Anthronome du pommier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Carpocapse** (*Cydia pomonella*), **Tordeuse orientale du pêcher** (*Cydia molesta*) et **petite tordeuse des fruits** (*Cydia lobarzewskii*)

Observations du réseau

La mise en place du réseau de piégeage est en cours sur différents secteurs et il permettra de quadriller le bassin de production et d'y détecter le vol du papillon.

Le vol devrait commencer prochainement dans les secteurs précoces de la zone Limousin.



Piège delta
(Crédit Photo : A. BEZ FREDON NA)

Evaluation du risque

Actuellement, le risque est nul. Le risque débutera avec la reprise d'activité du carpocapse et de la tordeuse orientale (émergence – accouplement – ponte) et lorsque les jeunes fruits apparaîtront.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La confusion sexuelle est une stratégie respectueuse de l'environnement et non dangereuse pour l'utilisateur. **Les diffuseurs doivent être installés dès à présent.**

Voir le BSV Hors-Série « Confusion sexuelle en arboriculture » du 14/03/22 via ce lien :
https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220314_BSV_NA_HS_Confusion_sexuelle_Arbo_2022_cle0a2216-4.pdf




Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable ici : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

📖 **Consultez la fiche « [Tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur**

📖 **Consultez la fiche « [Carpocapse des pommes et des poires](#) » du Guide de l'Observateur**

Poirier

• Stade phénologique

Secteur	Code	Indication	Variétés concernées
Précoce (Voutezac -- Saint Cyr La Roche)	Stade I (BBCH 71)	Nouaison	 Conférence  William's
Tardif (Pompadour)	Stade I (BBCH 71)	Nouaison	 Conférence

Maladies du Poirier

• Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Evaluation du risque

Cf paragraphe « Tavelure » dans le chapitre « Pommier ».

• Feu bactérien (*Erwinia amylovora*)

Le feu bactérien est causé par la bactérie *Erwinia amylovora*. Son activité redémarre au printemps après avoir passé l'hiver dans les chancres formés sur l'arbre l'année d'avant.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- La présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses) ;
- La présence d'inoculum dans l'environnement ;
- Des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie (cf. tableau ci-dessous).

Température maximale	Température minimale	Pluie
>à 24°C	-	-
>à 21°C	>à 12°C	-
>à 18°C	>à 10°C	2 mm

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison) est atteinte pour l'ensemble des variétés et des secteurs. Les conditions annoncées pour les prochains jours ne sont pas favorables, il faut cependant rester attentif à l'évolution de la météo.

Mesures prophylactiques

Il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse si des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière et si les conditions climatiques s'avèrent favorables au développement de la maladie.

Des contrôles visuels sont indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie. **Lorsqu'un foyer est décelé, la maladie doit impérativement être éradiquée le plus rapidement possible afin d'éviter toute propagation.** Les pousses infectées devront être supprimées le plus tôt possible après leur apparition, en les coupant nettement plus bas que la zone nécrosée, et ce afin d'éviter de nouvelles contaminations. Attention, les rameaux se développant après une telle opération sont très réceptifs à la bactérie, il est nécessaire de brûler les rameaux atteints et de désinfecter les outils de taille.

 **Consultez la fiche « Feu bactérien » du Guide de l'Observateur**

Ravageurs du Poirier

• Psylle (*Cacopsylla pyri*)

Durant la floraison et notamment à la chute des pétales, il est conseillé de réaliser des observations afin d'estimer les populations de psylles (œufs) et leur évolution (stades larvaires), en particulier dans les parcelles qui présentent un passé difficile par rapport au psylle ou qui sont attractives pour ce ravageur : forte vigueur végétative, année d'alternance déjà prévue par absence de boutons floraux.



Larve de psylles stade L5



psylle adulte

(Crédit Photo : A. BEZ FREDON NA)

Caractères distinctifs :

- Jeunes larves (L1, L2 et L3) : taille \leq 1mm, couleur jaunâtre, translucides, ébauches ailes petites et séparées (visibles au stade L3) ;
- Larves âgées (L4 et L5) : taille de 1 à 2 mm, couleur brunâtre, ébauches ailes superposées.

Observations du réseau

Des larves (et nymphe), ainsi que quelques adultes ont pu être observés, dans sur le feuillage. Pour l'instant pas de détection de miellat dans les vergers suivi.

Evaluation du risque

La période actuelle correspond au **développement larvaire et au début des pontes de deuxième génération en secteurs précoces**. Le risque va augmenter en fonction des températures.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Sur les parcelles à problème, il est possible d'utiliser de l'argile blanche comme barrière physique. Cette argile blanche naturelle très fine et exempte de fer n'est pas létale mais irritante et répulsive pour les psylles adultes. Elle perturbe ainsi le dépôt d'œufs et peut permettre de ralentir la prolifération des psylles. **L'intervention est à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.**

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2024-128/telechargement>

Méthodes alternatives :

Le développement de ce ravageur est favorisé par une forte croissance végétative, il est donc indispensable de réaliser une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée, notamment en conservant un environnement favorable.

Consultez la fiche « [Psyllés du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

Puceron mauve (*Dysaphis pyri*)

Observations du réseau

Pas de pucerons observés sur les sites de poiriers à Saint Cyr La Roche, Voutezac et Beyssenac (19).

Seuil indicatif de risque : dès que ce puceron est présent.

Evaluation du risque

Surveillez vos parcelles pour détecter les foyers.



Jeune foyer de pucerons mauves
(Crédit Photo : FREDON NA)

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2024-128/telechargement>

Consultez la fiche « [Pucerons](#) » du Guide de l'Observateur

• **Phytopte du poirier** (*Phytoptus pyri*)

Observations du réseau

Quelques symptômes sont observés en parcelles de référence.

Éléments Biologique

Le phytopte cécidogène (*Phytoptus pyri*) est un ravageur occasionnel qui reprend son activité au moment de l'ouverture des bourgeons (stade D-D3 (BBCH 55-56)). Les adultes colonisent les jeunes feuilles et provoquent par leurs piqûres de petites galles d'abord de couleur vert clair qui ensuite virent au rouge-brun.

Evaluation du risque

Risque en cours de la ponte jusqu'à la migration des larves (mars à juin)

Mesures prophylactiques :

Des observations réalisées dès l'apparition des premières feuilles permettent de détecter leur présence. Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.



Dégâts de phytophages sur feuille
(Crédit Photo : A. BEZ – FREDON NA)

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2024-128/telechargement>



Abeille – Cétoine grise sur fleur de pommier
(Crédit Photo : A. BEZ - FREDON NA)

📖 Consultez la fiche « [Les auxiliaires](#) » du Guide de l'Observateur

Protection des pollinisateurs : et pollinisateurs



Depuis le 1er janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ces conditions visent aussi bien les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

<https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes>

Notes nationales biodiversité :

Note nationale « ABEILLES SAUVAGES »



L'ensemble des Notes nationales Biodiversité sont consultables sur le site ECOPHYTO PIC : <https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/notes-nationales-biodiversite>

Guide de l'Observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Nouvelle Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, INVENIO, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".